

MUZIONI
(CÙ DUMANDA D'ESAMI PRIURITARIU)

- **DIPUSITATA DA :** U GRUPPU « *CUSTRUIMU L'AVVENE* »
- **UGHJETTU :** *EFFICACITE DE LA POLITIQUE DE L'ETAT EN MATIERE D'INVESTIGATIONS CONCERNANT LES CRIMES DE SANG EN CORSE*

VU le Rapport d'Activité 2018 des Services de l'Etat en Corse ;

CONSIDERANT le flux constant de victimes d'homicides volontaires en Corse ;

CONSIDERANT chaque vie fauchée comme une perte intolérable et inestimable pour les familles des victimes, leur entourage ainsi que pour la Corse ;

CONSIDERANT le rendu de la Justice comme vecteur inaliénable de Liberté et d'Equité ;

CONSIDERANT les différences colossales entre les taux de résolutions de ces crimes en France (environ 80%) et en Corse (environ 10%) ;

CONSIDERANT l'Etat comme responsable des investigations sur les dossiers de ce type de par ses compétences régaliennes.

L'ASSEMBLEA DI A GIUVENTÙ DI A CORSICA

S'INTERROGE sur l'inefficacité de la déclinaison des prérogatives régaliennes de l'Etat en Corse concernant la résolution des enquêtes concernant les crimes de sang ;

PREND ACTE du manque de justificatifs de l'Etat quant à cette absence de résultats ;

DEMANDE à l'Etat de réévaluer ses méthodes d'investigations en Corse afin d'obtenir de parvenir à des résultats probants.